

Introduction

La transitivité en linguistique traverse toutes les traditions. Elle est présente dans la grammaire scolaire (le verbe transitif), et donc (en principe) dans le savoir métalinguistique de chacun. Elle est présente également comme catégorie fondamentale dans la linguistique théorique, qu'elle soit formelle, cognitive ou encore fonctionnelle. Qu'elle soit considérée comme universelle ou non, la linguistique générale y consacre une attention soutenue, ne serait-ce que pour prévenir la difficulté à mesurer son étendue en raison de la particularité de chaque langue (Lemaréchal 1983)¹, ou encore pour faire de la forme transitive la référence par rapport à laquelle se construisent d'autres formes (par exemple la construction applicative, l'antipassif, etc.).

Depuis les définitions initiales dans les premières grammaires, comme celle d'Apollonius Dyscole (II^e siècle après J.-C.) ou encore, plus tard dans les *Institutiones grammaticales* de Priscien (525-527), la transitivité ne décrit pas seulement un phénomène grammatical, mais permet de constituer et de définir d'autres catégories : l'intransitif, comme son nom l'indique, se définit par rapport au transitif, et la catégorie de la *reciprocatio* (comprenant le réfléchi et le réciproque) prend son sens par comparaison avec le mouvement de l'action existant dans le transitif. Par ailleurs, dès les premiers grammairiens, la transitivité a été conçue en termes de *metabasis* ou du *diabasis*, c'est-à-dire de *mouvement* d'un élément à un autre – ces éléments représentant à l'origine exclusivement des personnes. Aujourd'hui, les théories linguistiques modernes se sont en définitive assez peu écartées des premières conceptions. Par exemple, la linguistique cognitive, pour ne citer qu'elle, élabore toujours sa conception sur les bases jadis jetées par Apollonius Dyscole (Martínez 1998), c'est-à-dire en termes fondamentalement sémantiques : l'énergie du sujet se transmet à l'objet. En outre, les problèmes

1. La transitivité pourrait constituer ce que Haspelmath (2010) nomme un concept comparatif permettant d'identifier des phénomènes comparables dans des langues différentes (par opposition aux catégories descriptives).

d'analyse que rencontraient les Anciens ne sont pas différents de ceux d'aujourd'hui, à savoir l'emploi dans la même forme transitive *GNO V GNI* (ou *sujet + verbe + objet* d'un point de vue fonctionnel) de verbes dont la signification se montre peu compatible, voire totalement incompatible avec l'idée de *transitio*, c'est-à-dire de passage (donc de mouvement, d'action) d'un « lieu » à un autre. Chevalier *et al.* écrivaient dans leur grammaire du français contemporain :

« En quoi peut-on dire que l'action passe sur *rose* ou *coup* dans : "Elle respire une rose. Il reçoit des coups" ? » (Chevalier *et al.* 1964, p. 76)

On parlerait aujourd'hui, en termes aspectuels, de verbes dynamiques, notamment téléliques, conçus comme des verbes transitifs typiques, et de verbes statiques, s'accommodant mal par définition de cette idée de *transitio*. Cette caractéristique est formulée autrement par les Messieurs de Port-Royal, car la distinction entre verbes (proto)typiques et verbes non (proto)typiques n'est qu'une réminiscence de la distinction entre verbes d'*action réelle* et verbes d'*action intentionnelle* :

« On appelle proprement actifs, ceux [les verbes] qui signifient une action à laquelle est opposée une passion, comme *battre, être battu ; aimer, être aimé* ; soit que ces actions se terminent à un sujet, ce qu'on appelle action réelle, comme *battre, rompre, tuer, noircir*, etc., soit qu'elle se termine seulement à un objet, ce qu'on appelle action intentionnelle, comme *aimer, connaître, voir*. »² (Arnault et Lancelot 1973 [1676], p. 100)

Se pose la question suivante : pourquoi en français (et dans bien d'autres langues³), une catégorie *a priori* liée au dynamisme sémantique des verbes et à l'idée d'action, peut impliquer des unités lexicales n'ayant pas les qualités sémantiques requises ? Une autre question ne cesse de surgir lorsqu'on s'intéresse à la transitivité : qu'est-ce qui est dit être *transitif* ? Puisqu'on parle de verbe transitif, la transitivité serait une propriété du verbe⁴, permettant de distinguer des classes lexicales selon la valence des items. Pourtant, et cela est déjà le cas chez Apollonius Dyscole, le terme s'applique non pas tant au verbe qu'au mode de construction de la proposition ; aussi, c'est cette dernière qui est alors qualifiée de transitive. Par une sorte de contagion, le verbe actif serait devenu transitif⁵. Mais il y a plus : il y a quarante ans, dans un des articles désormais

2. *Sujet et objet* n'ont pas ici leur acception grammaticale moderne. Aussi faut-il comprendre *sujet* par *objet* et *objet* par *sujet* pour ne pas faire de contresens de lecture. Voir (Samain 1998, p. 42).

3. Seul le français sera considéré ici. De même, la réflexion portera exclusivement sur la transitivité « verbale » (et non adjectivale par exemple).

4. Elle peut l'être de l'adjectif également.

5. Voir (Bouard 2011) pour une analyse de la « transition » du verbe actif au verbe transitif dans l'histoire des grammaires.

les plus cités en linguistique, Hopper et Thompson (1980) identifiaient la transitivité à partir d'un ensemble de propriétés, dont certaines n'étaient redevables ni au verbe, ni à la proposition, mais à l'énoncé lui-même. Pour ces auteurs, la transitivité est fondamentalement une question de discours, notamment de relation figure/fond : les énoncés transitifs expriment les actions ou événements les plus saillants, et constituent ainsi des figures se détachant sur un arrière-plan.

L'objet de cet ouvrage est de proposer des réponses à la question de la diversité des réalisations transitives en français : pourquoi et comment une même forme, *GNO V GNI*, peut-elle accueillir des verbes sémantiquement différents et peut-elle ainsi exprimer les expériences les plus diverses ? Cette question en appelle d'autres :

- peut-on dire qu'il y a des emplois transitifs fondamentaux à partir desquels se construisent d'autres emplois possibles ?
- peut-on concevoir au contraire une vision plus unitaire de la transitivité ?
- peut-on préciser la notion de mouvement, de *metabasis*, de *transitio* ? La *transitio* est-elle toujours immuablement orientée du sujet vers l'objet ?
- en définitive, qu'est-ce qui est transitif ? La proposition ? Le verbe ? Ou encore une autre unité ?
- si on adopte une perspective sémantique de la transitivité, comment considérer la formulation de sa (ses) signification(s) ?

Toutes ces questions – et sans doute bien d'autres – doivent encore être mises en perspective afin de pouvoir expliquer comment elles pourront, dans cet ouvrage, trouver des réponses.

Aussi, on reprend avec plus de détails (tout en restant synthétique dans cette partie préliminaire) les éléments introduits brièvement jusqu'ici.

La conception prototypique

Dans sa présentation de la notion de transitivité, Tsunoda (1999) rappelle que la définition traditionnelle s'articule généralement autour de trois points :

- une action transite du sujet à l'objet ;
- l'objet est affecté par cette action ;
- la proposition transitive peut être transformée en proposition passive.

Soit les phrases, reprises et traduites de Tsunoda :

- (1) Brutus a tué César
- (2) Je l'ai frappé
- (3) Paul a vu Marie
- (4) Tout le monde aime la bière
- (5) Luc a plein de livres

Ces cinq phrases sont syntaxiquement transitives : elles répondent au schéma *GNO V GNI*. Pour (1) et (2), on conçoit sans problème que l'action transite du sujet à l'objet. Mais pour les autres phrases, il est impossible de concevoir la transition d'une action puisque les procès en question sont statifs. Tsunoda va jusqu'à dire⁶, avec raison, que :

« de plus, dans des cas comme (3) et (4), s'il y a bien quelque chose qui passe, c'est bien le stimulus de la perception ou de l'émotion. Mais cela va dans la direction opposée, c'est-à-dire de l'objet au sujet. »⁷ (Tsunoda 1999, p. 384)

Par ailleurs, entre (3)-(5) il existe des différences, comme le fait que (3) peut être mis au passif, alors que cela semble peu naturel pour (4) et impossible pour (5).

Face à cette discordance avec la définition traditionnelle, la linguistique a formulé une proposition (« a modified characterization of transitivity », ModCharTrans – selon les propos de l'auteur) en termes de degré de transitivité. Cette proposition a été formulée par Lakoff (1977) et par Hopper et Thompson (1980) dans une perspective de linguistique générale. Tsunoda la résume ainsi :

(a) Le ModCharTrans fait explicitement la distinction entre les aspects sémantiques et morphosyntaxiques de la transitivité.

(b) Le ModCharTrans soutient que la transitivité est une question de degré. C'est-à-dire que la différence entre une proposition (*clause*) transitive et une proposition intransitive n'est pas affaire de catégorie, mais

6. La traduction est assurée par nos soins, comme pour les autres citations traduites de l'anglais.

7. Encore une fois, cette remarque a un écho lointain. Ainsi, Martínez écrit : « Apollonius explique que les verbes de perception ont un statut intransitif, parce qu'ils ont un sens passif, le stimulus s'approchant de l'expérient » (Martínez 1996, p. 29).

plutôt de continuum. Plus précisément, le ModCharTrans postule des propositions transitives prototypiques (ProtoTransCls) qui, à leur tour, peuvent être utilisées comme critères pour mesurer le degré de transitivité d'autres propositions. » (Tsunoda 1999, p. 384)

On propose de présenter très synthétiquement dans le tableau I.1 les paramètres constitutifs de la transitivité prototypique dégagés par Hopper et Thompson, en reprenant la répartition de François (2003) qui classe ces paramètres en quatre catégories.

Catégories grammaticales	Traits de transitivité prototypique
Actance	
Participants	Deux ou plus
Kinesis	Action
Agentivité	Hautement agentif
Affectation de l'objet	Objet totalement affecté
Caractère volontaire	Volontaire
Aspect	
Aspect	Télique (borné)
Ponctualité	Ponctuel
Détermination nominale	
Individuation de l'objet	Hautement individualisé
Énonciation	
Affirmation	Affirmative (polarité positive)
Mode	Indicatif (<i>realis</i>)

Tableau I.1. Les critères de haute transitivité de Hopper et Thompson (1980) d'après François (2003)

La transitivité étant affaire de degré, un énoncé sera donc dit prototypique s'il répond à un maximum de critères. Il sera considéré comme non prototypique s'il ne répond qu'à quelques critères. Il existe tout de même une hiérarchisation des critères : les critères relevant de l'actance sont jugés les plus déterminants. On les retrouve également plus ou moins dans la définition traditionnelle : kinesis, agentivité du sujet, affectation de l'objet. À bien considérer ces paramètres, c'est l'énoncé qui est qualifié de transitif, indépendamment de la forme propositionnelle puisque viennent se greffer des critères énonciatifs. Cependant, si on est attentif à la littérature « post » Hopper et Thompson (1980), on s'aperçoit que les paramètres énonciatifs sont parfois assez vite

oubliés des listes, alors même qu'ils jouent un rôle important dans certains phénomènes, comme l'emploi absolu.

Discussion sur la transitivité prototypique

On doit insister sur le fait que les idées développées ici ne visent pas à rejeter la conception prototypique de la transitivité. L'objectif est plutôt d'apporter un autre éclairage, complémentaire, qui sera justifié plus loin. Pour l'heure, il s'agit de commenter quelques éléments de la proposition de Hopper et Thompson. Pour ce faire, la lecture de Lazard (1998) est particulièrement éclairante⁸.

Pour Lazard, la vision prototypique est tout à fait justifiée. Il l'illustre par le marquage/non-marquage de l'objet en persan. Il y a marquage de l'objet par la post-position *râ* lorsque certains des paramètres de haute transitivité sont présents dans l'énoncé. Ainsi, *râ* est employé lorsque l'objet est défini, et/ou lorsqu'il est thématiqué, ou encore lorsqu'il est haut placé sur l'échelle d'« humanité ». Ainsi, les animaux peuvent être humanisés ; il en ressort qu'en persan, *j'aime le lapin (à manger)* sera non marqué, tandis que *j'aime les lapins (comme animaux)* le sera. Bien sûr, bien des phénomènes de ce type dans les langues du monde peuvent être convoqués pour montrer la pertinence de l'hypothèse prototypique : l'objet tend à être marqué lorsque son « différentiel » avec le sujet est minimal – par exemple, lorsque le sujet et l'objet représentent des humains. Mais on voit cependant à travers les exemples de Lazard la difficulté à identifier dans la liste des dix paramètres un sens prioritaire : *j'aime* n'est d'aspect ni télique ni ponctuel, et le sujet n'est pas agentif.

Pour Lazard, la perspective prototypique n'est pertinente que dans deux cadres : d'une part, dans une comparaison interlangues ; d'autre part – et ce point a rarement été soulevé – dans l'analyse des langues pour lesquelles il existe des différences de formes dans les énoncés selon le degré de transitivité (donc, dans le cas du persan et de beaucoup de langues). Aussi, pour une langue comme l'anglais qui ne différencie pas formellement entre un énoncé hautement transitif et un énoncé faiblement transitif :

(6) Jerry knocked Sam down

(7) Jerry likes beer

8. Bien sûr, d'autres auteurs ont apporté des critiques ou des modifications au modèle de Hopper et Thompson, par exemple Rice (1987), Tsunoda (1985), Desclés (1998), Næss (2007) ou encore DeLancey (1987) qui renverse le rapport langue/discours ; c'est parce que, selon DeLancey, la transitivité est déterminée par la relation cause-effet et que, lors des événements ou actions fondamentaux, la perception de la cause et celle de l'effet sont capitales, que le discours exploite, en quelque sorte, la forme transitive.

le modèle de Hopper et Thompson n'a aucune pertinence : « les variations de sens qui n'ont pas de corrélat dans la forme n'intéressent pas le linguiste », écrit fermement Lazard (1998, p. 71), en bon structuraliste. On reprend à notre compte cette affirmation : il y a bien sûr des différences, en anglais ou en français, entre les verbes transitifs⁹ (qui tiennent notamment de l'actance), mais ces différences ne sont pas marquées. On peut les comprendre en termes de distanciation avec un prototype, mais à nos yeux, ce prototype n'est pas un prototype lié à la transitivité, mais un prototype lié à la représentation de la notion d'action ou d'événement – ce que Langacker nomme le *canonical event model* : « Le *canonical event model* correspond à l'action prototypique » (Langacker 1991, p. 286). Autrement dit, considérer que l'expression du *canonical event model* est la motivation première, fondamentale, de *GN0 V GNI* oblige à considérer que l'expression des procès non canoniques découle d'un écart par rapport à cette motivation. Lazard lui-même développe ce raisonnement : il montre que l'action prototypique universelle (qui se définit comme une « action réelle et complète exercée volontairement par un agent humain sur un patient bien individué qui en est effectivement affecté ») ne peut être exprimée, quelle que soit la langue, que par une « construction bi-actancielle majeure » (CBM). Dans certaines langues comme l'avar ou le russe, la CBM est même exclusivement dédiée à l'expression de l'action prototypique. Néanmoins :

« dans beaucoup de langues, la CBM ne s'emploie pas seulement pour exprimer des actions prototypiques, mais aussi d'autres types de procès ; en d'autres termes, la construction des phrases d'action sert de modèle à l'expression de diverses sortes de situations. » (Lazard 1998, p. 74)

Aussi, il faut donc considérer des extensions à ce modèle de base. Certains auteurs comme Givón (1989, p. 62) justifient ainsi l'expression de la volition (*je veux une bière*) par la forme transitive en raison du fait que la volition relève d'une *activité* mentale (on retrouve alors la différence entre *action réelle* et *action intentionnelle* de Port-Royal). Plus généralement, par une sorte de *bleaching*, d'affaiblissement – notamment des rôles thématiques –, *GN0 V GNI* en vient à pouvoir exprimer des expériences non dynamiques, dans lesquelles le sujet est devenu peu agentif, et où l'objet n'est pas affecté. La conception est ici la préséance d'un emploi premier sur des emplois dérivés et secondaires, ce que Tomasello résume ainsi :

« En anglais, la construction transitive de base a pour prototype des énoncés tels que *He broke the vase* dans lesquels un acteur animé fait quelque chose pour provoquer un changement d'état chez un sujet (Hopper et Thompon 1980). Mais au cours de l'histoire, la construction

9. L'expression « verbe transitif » ne désigne pas la nature du verbe, mais la spécificité syntaxique de son emploi. C'est cette acception qui sera pertinente à présent.

a été étendue à d'autres situations, moins prototypiques, dans lesquelles la "dynamique de la force" n'est pas aussi claire ou n'est que métaphorique, comme dans, par exemple, *John entered the room* et *The car cost \$400*. En allemand [...], la construction transitive est restée beaucoup plus proche du prototype. »¹⁰ (Tomasello 1998, p. xviii)

Cette préséance de l'emploi premier est parfois appréciée en fonction de la variation des comportements entre verbes prototypiques et verbes non prototypiques. La mise au passif est la transformation la plus évoquée. D'autres seraient envisageables. Ainsi, Taylor (2003, p. 226) remarque que l'emploi du verbe *to persuade* ne peut se faire qu'à partir d'énoncés prototypiques :

(8) I persuade Mary to kill the intruder

(8') *Mary persuaded me to regret the incident

De même, le clivage avec *to do* opérerait toujours à partir des cas de haute transitivité :

(9) What elephants do is uproot trees

(9') *What the movie did was interest me

Si on examine bien ces énoncés, ce qui bloque en (8') est bien plutôt le contrôle du sujet de l'infinitif sur le procès, puisqu'on peut avoir un verbe non transitif :

(8'') Mary persuaded me to stay at home

De même, c'est la dynamicité du verbe qui compte pour le clivage, peu importe qu'il soit transitif ou non :

(9'') What he did was to walk without stopping

Le raisonnement qui consiste à attribuer à la transitivité des possibilités ou impossibilités transformationnelles est problématique : certes, le contrôle et la dynamicité font partie des dix paramètres de Hopper et Thompson, mais ils ne sont pas inhérents à la transitivité. Aussi, ce raisonnement mène à concevoir, comme le font les deux auteurs, qu'un énoncé intransitif peut tout à fait être plus transitif qu'un énoncé transitif. Par exemple :

(10) Susan left

10. Il faut signaler que les indices d'une extension historique ne sont jamais apportés par les chercheurs.

est ainsi jugé plus transitif que (7)¹¹, à cause, justement, des traits « kinesis », « télécité », « ponctualité », « agentivité », « caractère volontaire » (Hopper et Thompson 1980, p. 254), bien qu'il ne réponde pas au schéma *GNO V GNI* contrairement à (7). Il s'agit là d'une manifestation de la distinction entre transitivité morphosyntaxique et transitivité sémantique. Mais (10) n'est peut-être pas le meilleur exemple pour illustrer le problème puisque, dans le sens de « quitter », et non plus de « partir », on peut considérer qu'il existe bien un objet, mais que celui-ci est non réalisé (*Susan left Paul/the town*) – ce qui « ramène » formellement l'énoncé dans le champ de la transitivité. On pourrait alors choisir un exemple comme :

(11) Susan ran

qui, bien que « vrai » intransitif, présente des traits actanciels (kinesis, agentivité, caractère volontaire) que ne possède pas (7). La figure I.1 représente le rapport entre le degré de dynamicité du procès (ou, si on veut, l'intensité de son énergie) et la structure (intransitive, transitive) employée.

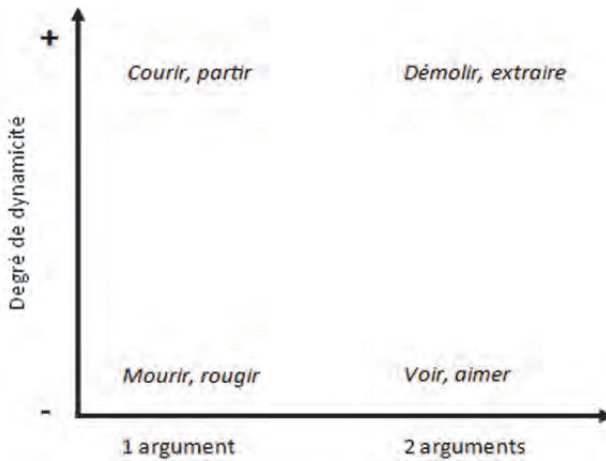


Figure I.1. Rapport entre degré de dynamicité du procès et structure linguistique

11. Ce que remarque et critique Lazard (1998). À nouveau, cette problématique est fort ancienne, car au sujet de *partir* et d'autres verbes intransitifs, Regnier-Desmarais écrivait : « *Partir, agir*, quoy qu'ils signifient l'action, aussi bien qu'*aimer* et *souffrir*, ne sont pourtant que des verbes neutres, parce qu'ils ne peuvent régir à l'accusatif le nom ni de la personne ni de la chose où leur action et leur impression se terminent et qu'on dit bien que *quelqu'un part* et que *quelqu'un agit*, mais qu'on ne dit point *agir quelqu'un*, *agir quelque chose*, ni *partir quelqu'un*, *partir quelque chose* » ((Regnier-Desmarais 1706, p. 344-345), cité par (Bouard 2011)).

Observations sur le lexique verbal

Comment évaluer la prévalence ou la non-prévalence de la transitivité prototypique d'un point de vue plus empirique ? On peut envisager une perspective exclusivement lexicale (en examinant des lexiques verbaux), ou une perspective sur corpus (en ré-examinant la distribution des verbes par rapport à *GNU V GNI*).

Perspective lexicale

À partir d'un lexique particulier – le *Dictionnaire des verbes du français actuel* (Florea et al. 2013) – on a extrait les 1 329 verbes répondant à la structure *GNU V GNI*¹². On a ensuite considéré la faculté de chacun de ces verbes à exprimer un changement portant sur le référent de l'objet, ce qui correspond au test suivant :

Test T : l'action exprimée par le verbe a-t-elle pour effet que l'objet change d'état ou de localisation ?

C'est donc fondamentalement le paramètre « affectation de l'objet », qui est lié à celui de la kinesis et bien sûr de la présence de deux participants, qui a été pris en compte. Il faut reconnaître que, hors emploi, l'analyse est nécessairement intuitive et revêt un caractère critiquable ; mais elle n'est pas sans intérêt ni sans une certaine pertinence. Aussi incomplète et problématique que soit l'application de T, elle n'a pas d'autre objet que d'établir un premier état des lieux. On considère ainsi que 174 lexèmes verbaux sont réfractaires à T, ou bien peuvent être réfractaires à T, en fonction notamment de la nature de l'objet. Ces 174 verbes ont donc des emplois que l'on peut dire non causatifs. Par exemple, pour les lettres P et R, on a retenu :

palper, posséder, pratiquer, prélever, préméditer, présager, préserver, pressentir, prévoir, puer, raccrocher, rappeler, rater, recevoir, rechercher, réclamer, reconnaître, recouvrer, recueillir, récupérer, redouter, refuser, regarder, regretter, rejeter, rejoindre, relâcher, remarquer, remercier, remporter, rencontrer, repérer, repiquer, reprendre, réserver, respirer, ressaisir, ressentir, retirer, retenir, retrouver, revendiquer, revoir, risquer

86 % des verbes ont donc des emplois causatifs : la nature ou l'espace qu'occupe l'objet sont censés être modifiés. Mais il est certain que l'examen d'un autre lexique, comme celui du *Bescherelle*, aurait conduit à un taux plus élevé encore, puisque, contrairement au *Dictionnaire des verbes du français actuel* qui propose une liste de verbes courants, le *Bescherelle* recense également des verbes extrêmement rares, tous

12. On remercie F. Mélanie-Becquet (Lattice) pour l'extraction automatique de ces données.

causatifs (comme *enjaveler*, *achromatiser*, *alcaliniser*, *embattre*, etc.) et appartenant au vocabulaire technique. La transformation de l'environnement, l'industrialisation du monde, ont conduit au cours de l'histoire à la création de nouveaux items verbaux pour exprimer les activités transformatrices, items nécessairement causatifs, dont beaucoup sont affixés (en *a-*, *dé-*, *é-*, *en-*, *-ifier* et *-iser*)¹³.

Il est indéniable que le lexique verbal transitif est quantitativement affecté par certains des paramètres de la haute transitivité, notamment celui de la modification de l'objet, de la kinesis et de l'agentivité (en fait les seuls que l'on peut inférer à partir d'une liste). Cette quantité écrasante n'est pas sans jouer sur la représentation que les locuteurs ont de leur langue et donc, de ce point de vue, il est légitime de considérer que les paramètres actanciels sont déterminants dans la définition de la transitivité.

Observation sur corpus

On peut montrer facilement par la technique du clustering qu'il y a un « effet genre » sur la distribution des verbes transitifs dans les textes. Ainsi, en identifiant tous les verbes transitifs dans des textes appartenant à des genres ou sous-genres différents (essai sociologique (ess), philosophie (philo), débat parlementaire (deb), roman Harlequin (harl), roman policier (po), roman de « littérature générale » (rom)), et en prenant deux textes par genre/sous-genre, la méthode statistique du clustering regroupe ensemble très clairement, à partir de la seule liste des verbes transitifs¹⁴, les textes du même genre. De plus, à un niveau « supra », deux grands clusters sont identifiés, un qui comprend l'ensemble romanesque, l'autre, les genres « explicatifs ». Ceci montre que l'on peut déterminer le genre d'un texte en examinant uniquement les verbes transitifs, et qu'il y a donc présence d'un lexique verbal spécifique pour chaque genre (figure I.2).

Contrairement à l'observation d'un lexique (au sens, donc, de nomenclature), le domaine d'analyse en corpus se déplace sur le terrain de l'usage. Pour explorer ce terrain de façon plus approfondie que le clustering précédent, on peut envisager deux calculs complémentaires qui consistent à mesurer le double rapport entre un verbe et une construction (on s'intéresse ici au seul aspect lexical, sans prendre en compte, par exemple, la nature sémantique des arguments nominaux, ni les facteurs énonciatifs). On calcule, premièrement, la part que le schéma *GNO V GNI* consacre à chaque verbe

13. Sur les affixes transitivants, voir Mazziotta et Martin (2016) dont le travail porte sur les similarités et les différences de comportements syntaxiques et sémantiques de ces affixes.

14. Autrement dit, chaque texte a été réduit aux verbes transitifs qu'il comprenait. Ces verbes ont été identifiés par le parser *Udpipe via R* (Straka et Straková 2017). Le clustering est effectué par *R stylo* (Eder *et al.* 2016). Le clustering se fonde sur la distribution des lexèmes verbaux pour identifier des similarités entre textes.

(attraction), et, deuxièmement, la part que chaque verbe consacre à *GNO V GNI* (dépendance) (Schmid et Küchenhof 2013). Le calcul du delta P est utilisé (Gries 2013) : si, pour un verbe *V* et une construction *C*, *a* est la fréquence de *V* dans *C* ; *b* est la fréquence de *V* dans le corpus moins la fréquence de *V* dans *C* ; *c* est la somme de la fréquence de tous les verbes (sauf celle de *V*) dans *C* ; *d* est la fréquence de tous les verbes (sauf celle de *V*) qui apparaissent dans toutes les constructions sauf dans *C* (en pratique, on utilise la fréquence totale des mots du corpus), alors l'attraction se calcule par :

$$\text{ATTR} = a/(a + c) - b/(b + d)$$

et la dépendance par :

$$\text{DEP} = a/(a + b) - c/(c + d)$$

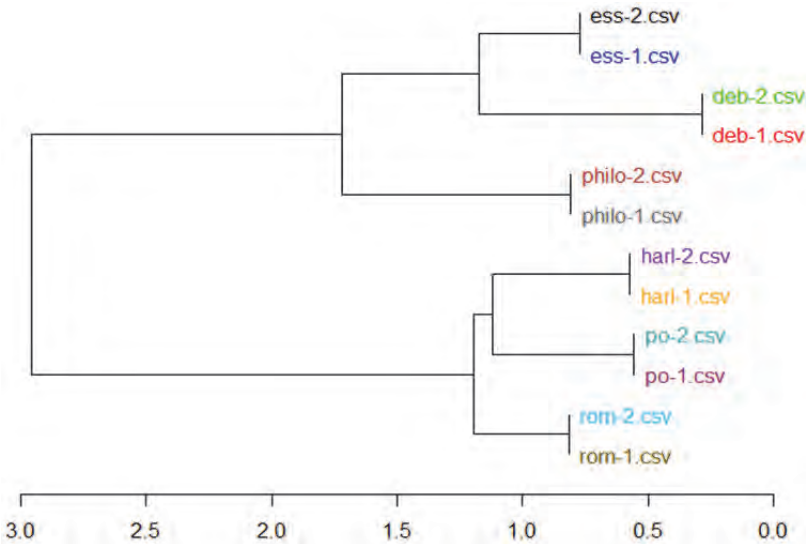


Figure 1.2. Clustering à partir des seuls verbes transitifs

Théoriquement, un verbe peut être fréquent dans *GNO V GNI* (par rapport à ses autres emplois), mais *GNO V GNI* peut « recruter » un grand nombre de verbes, si bien que la dépendance du verbe à la construction peut être forte, mais l'attraction du verbe par la construction peut être faible. Pour simplifier, on pourrait dire que l'attraction est une question d'« engagement » (au sens de « recrutement ») du verbe *par* la construction – le degré de préférence de la construction pour tel verbe (par rapport aux

autres verbes) – et que la dépendance est une question d'« engagement » du verbe pour la construction – le degré de préférence du verbe pour la construction (par rapport aux autres constructions auxquelles ce verbe participe).

Le choix pour observer les phénomènes d'attraction et de dépendance se porte sur un extrait du *Corpus du Français Parler Parisien* (CFPP) (Branca-Rosoff *et al.* 2012), composé de 279 294 mots. *GN0 V GN1* y figure 2 971 fois, avec 337 verbes différents. On donne ci-après la liste des vingt premiers verbes, ordonnés par leur fréquence dans *GN0 V GN1*. Dans la parenthèse, le premier nombre donne la fréquence du verbe dans la construction, le second, la fréquence totale du verbe dans le corpus :

- 1) *avoir* (636/10 091) ; 2) *faire* (342/1 873) ; 3) *connaître* (173/423) ; 4) *voir* (143/1 037) ; 5) *prendre* (125/336) ; 6) *garder* (80/97) ; 7) *perdre* (59/68) ; 8) *lire* (54/83) ; 9) *créer* (33/36) ; 10) *appeler* (32/148) ; 11) *rencontrer* (31/47) ; 12) *gêner* (30/38) ; 13) *intéresser* (30/42) ; 14) *entendre* (27/134) ; 15) *tenir* (25/53) ; 16) *trouver* (25/389) ; 17) *chercher* (23/76) ; 18) *frapper* (22/31) ; 19) *retrouver* (22/115) ; 20) *changer* (21/161)

Les vingt premiers verbes pour l'attraction sont :

- 1) *avoir* (18,98) ; 2) *faire* (11,49) ; 3) *connaître* (6) ; 4) *voir* (4,71) ; 5) *prendre* (4,32) ; 6) *garder* (2,81) ; 7) *perdre* (2,07) ; 8) *lire* (1,89) ; 9) *créer* (1,16) ; 10) *rencontrer* (1,08) ; 11) *appeler* (1,08) ; 12) *gêner* (1,05) ; 13) *intéresser* (1,05) ; 14) *entendre* (0,91) ; 15) *tenir* (0,87) ; 16) *chercher* (0,79) ; 17) *frapper* (0,77) ; 18) *trouver* (0,74) ; 19) *retrouver* (0,74) ; 20) *louer* (0,73)

Le score de chaque verbe a été multiplié par 100 pour une meilleure lisibilité. Les résultats sont logiquement très proches de la fréquence brute.

On note simplement ici quelques observations utiles à la représentation globale de la distribution des items verbaux. Par exemple, les compléments du verbe *avoir* montrent une grande diversité : les référents des compléments d'objet sont parfois concrets, mais le plus souvent abstraits (*avoir le droit, le choix, l'impression, le temps, etc.*) – *avoir* est donc dans ces cas dans sa fonction de support. On identifie également des structures présentatives (*j'avais toute une bande de jeunes qui...*). Très complexe également, l'usage du verbe *faire* dont l'acception « créer, construire, produire » est évidemment attestée (*ils ont fait un parc, on a fait une petite paëlla, etc.*), mais les emplois du verbe renvoient très majoritairement à des activités (*les courses, de la randonnée, la cuisine, du deux roues, etc.*). *Prendre* est étroitement associé à l'expression des moyens de transport (*le vélo, le 127, l'autobus/bus, le métro, etc.*). *Voir*

a également des compléments le plus souvent abstraits (*l'intérêt, l'utilité, etc.*), et connaît des emplois présentatifs (*je vois maman qui est toute seule, etc.*).

Pour la dépendance :

1) *redoubler* (98,99) ; 2) *doubler* (98,98) ; 3) *fasciner* (98,98) ; 4) *négociier* (98,98) ; 5) *rater* (98,98) ; 6) *adopter* (98,98) ; 7) *fuir* (98,98) ; 8) *remercier* (98,98) ; 9) *débuter* (98,98) ; 10) *décevoir* (98,98) ; 11) *déchaîner* (98,98) ; 12) *découper* (98,98) ; 13) *éditer* (98,98) ; 14) *exiger* (98,98) ; 15) *friser* (98,98) ; 16) *inverser* (98,98) ; 17) *mentionner* (98,98) ; 18) *nier* (98,98) ; 19) *planter* (98,98) ; 20) *précéder* (98,98)

La dépendance offre un portrait radicalement différent du rapport verbe/construction. Les verbes en tête de liste ont une fréquence d'emploi faible, mais consacrent la grande majorité de leurs occurrences (voire, toutes leurs occurrences) à la transitivité (ce qui explique le fait que les tout premiers verbes partagent le même score). Les verbes prototypiques, marquant, donc, une modification du patient, sont largement favorisés par le calcul. Par exemple¹⁵ : *doubler* (*son prix, sa clientèle*), *fasciner* (*ça me fascinait*), *rater*, *décevoir*, *débuter*, *gêner*, *prolonger*, *inverser*, *résoudre*, *créer*, *démolir* (*des vols de mouettes sont en train de démolir vos toits*), etc. Mais pour (beaucoup) d'autres verbes, l'action du sujet sur l'objet n'a assurément pas comme résultat le changement d'état de l'objet : *redoubler* (*une classe*), *adopter* (*qui adoptait un langage particulier*), *fuir*, *mentionner*, *emprunter*, *recupérer*, *garder* (*vous avez gardé vos amies de cette époque-là ou pas*), *visiter*, *perdre* (*elle a perdu son côté euh on va dire un peu convivial*), etc.

On peut projeter sur le même plan les verbes selon leur attraction et leur dépendance (figure I.3).

La distinction attraction/dépendance est importante car elle oblige à préciser deux perspectives différentes sur la transitivité. Ainsi, la transitivité prototypique « traditionnelle » a tendance à privilégier la dépendance, qui concerne donc les verbes ayant une forte tendance à se construire, d'un point de vue syntaxique, transitivement. On pourrait en toute logique considérer que l'attraction montre une autre facette de la transitivité, et détermine à sa manière une autre prototypicité, concernant sa relation avec les verbes que le schéma *GNO V GNI* « préfère » en usage (en tout cas dans la conversation).

15. Cependant, les verbes psychologiques de la liste (*fasciner, décevoir, gêner, etc.*) ont un sujet inanimé, donc un sujet dont on peut dire qu'il n'est pas prototypique.

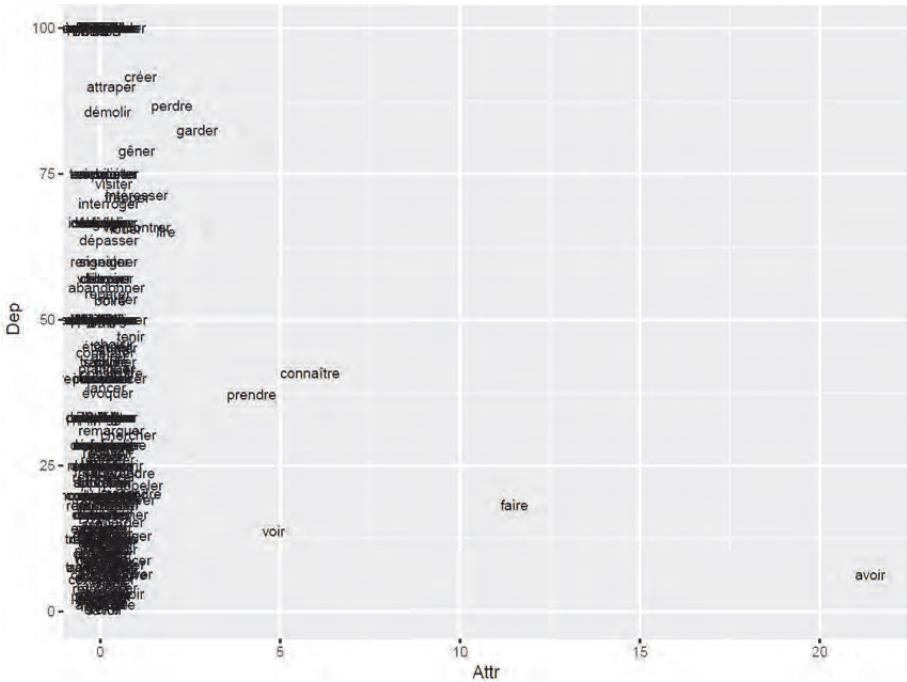


Figure I.3. Attraction et dépendance des verbes transitifs (corpus CFPP)

Ce recours au corpus CFPP et au calcul attraction/dépendance a pour objectif non pas d'appuyer une analyse fouillée de l'usage de *GNO V GNI*, mais beaucoup plus modestement de donner, dans cette introduction, un « ordre d'idée » sur la distribution des principaux verbes employés dans ce corpus. Ces informations sont utiles dans la mesure où elles constituent un contrepoint aux types d'exemples généralement privilégiés dans les travaux sur la transitivité – c'est-à-dire les cas illustratifs de la prototypie ou de la « haute » transitivité.

Certes, les verbes prototypiques dans le corpus étudié :

- sont les plus nombreux (en termes de types) : 208 verbes sur 337 dans le corpus CFPP (donc 61 %, ce qui est moindre qu'une analyse sur lexicale) ;
- ont un taux de dépendance à la construction fort. Cela signifie qu'ils sont syntaxiquement peu variables, peu polysyntaxiques, qu'ils sont en quelque sorte « spécialisés » dans *GNO V GNI*.

Mais cette prototypie ne paraît plus aussi centrale au regard de ce que montre le corpus CFPP, c'est-à-dire, en définitive, de l'usage dans un genre premier :

- les verbes prototypiques ont individuellement des fréquences faibles (voire marginales) dans *GNO V GNI* et dans le corpus CFPP ;
- les verbes non prototypiques sont principalement « recrutés » par *GNO V GNI*, même s'ils sont polysyntaxiques.

Ces remarques visent à démontrer que la prototypicité transitive est relative – non pas (seulement) parce qu'elle est affaire de degrés, mais surtout parce qu'elle n'est peut-être pas le seul « focus » pour appréhender le phénomène de transitivité. Le fait que les verbes en principe peu typiques sont « préférés » par la construction ne peut être un facteur à négliger pour une langue comme le français. D'autres observations corroborent celle-ci : se fondant sur des données conversationnelles de plusieurs langues, Hagège (2005) considère comme problématique la place centrale de la transitivité en typologie des langues, étant donné que les discours font une place très restreinte aux énoncés à haute transitivité, et accordent une place très majoritaire aux énoncés exprimant des affects soit par des structures transitives (donc avec une transitivité faible), soit par des structures autres (notamment datives, attributives). Examinant ainsi le corpus du GARS, Hagège estime que 75 % des phrases transitives à deux actants expriment des processus de perception, d'émotion, d'affectivité, c'est-à-dire des « actions » non transformatrices de l'objet. Des remarques semblables ont été formulées pour l'anglais par les instigateurs mêmes de la haute transitivité Thompson et Hopper (2001), ou encore par Vázquez Rozas (2007).

Une autre approche de la transitivité

Partant de ces constatations, et bien qu'il ne s'agisse pas de nier certains effets de prototypie, les occurrences de « haute transitivité » ne seront pas privilégiées dans l'approche que propose cet ouvrage, dans la mesure où elles ne seront pas considérées comme les réalisations normées à partir desquelles on pourrait comprendre la manifestation des cas non typiques. Au contraire, on essaye de déterminer dans le schéma *GNO V GNI* ce qui peut faire unité.

C'est pourquoi l'objet de ce livre est d'argumenter en faveur de la transitivité comme phénomène de l'ordre de la *construction*. Cette notion de construction, sans être nouvelle dans l'histoire de la linguistique, s'est véritablement affirmée à partir de la fin des années 1980, au point que les *grammaires de construction* sont devenues aujourd'hui un champ théorique important de la linguistique.

Ce qui est fondamentalement transitif alors, n'est ni le verbe, ni à proprement parler la proposition, ni encore l'énoncé, mais le schéma syntaxique *GNO V GNI*¹⁶. Considérer *GNO V GNI* comme une construction, c'est faire de ce schéma syntaxique un signe de la langue : une unité présente dans la compétence des locuteurs, indépendamment de ses actualisations et incarnations dans des énoncés particuliers, indépendamment également de la spécificité du lexique verbal – même si l'observation des actualisations et du lexique verbal est nécessaire à l'analyse de la construction. On prétend qu'à l'image d'une unité phraséologique ou polylexicale, *GNO V GNI* est un signe complexe formellement et sémantiquement ; il s'agira bien de déterminer un sens à ce signe. Ce sens ne pourra être formulé en termes propositionnels ; il ne pourra non plus être *simple* – au contraire, on montrera que *GNO V GNI* déploie un *complexe* de significations coordonné par des principes essentiellement *localistes*. Cela implique que l'analyse sémantique de *GNO V GNI* doit mettre en évidence des relations d'ordre topologique entre l'actant sujet et l'actant objet. En fait, comme en témoigne le terme même de *transitivité*, ce localisme est déjà en partie présent dans les perspectives anciennes ou modernes puisque la *metabasis* et la *transitio* renvoient à un mouvement ou un passage d'un élément à un autre. Seulement, ce soubassement localiste de la transitivité qu'ont identifié les traditions se montre insuffisant pour comprendre la complexité du phénomène : les relations qui existent entre le sujet et l'objet sont bien plus riches que la simple *transitio* entre le sujet et l'objet.

Le modèle localiste développé ici, est inspiré de Hjelmslev (1935-1937), mais aussi de Bally (1965) pour ne parler que des principaux auteurs. Il apporte des arguments forts en faveur d'une élaboration topologique des relations actancielles. Entre le sujet et l'objet se construisent par exemple des relations d'approche ou d'éloignement, d'intégration ou d'expulsion qui peuvent paraître singulières, voire baroques, dans le cadre d'une approche linguistique traditionnelle¹⁷, mais qui en définitive sont des sémiotisations des interactions humaines avec l'environnement. Par ailleurs, la conception localiste de la transitivité ne peut ignorer un fonctionnement essentiel de certaines unités linguistiques, présent dans *GNO V GNI* : l'énantiosémie. L'énantiosémie, grossièrement définie ici comme la possibilité pour un signe de posséder deux significations opposées, sera largement illustrée. Au niveau constructionnel, elle justifie le fait qu'une même forme peut actualiser des relations localistes opposées, comme dans cet exemple discuté plus loin dans l'ouvrage :

(12) Pierre intègre l'armée/l'armée intègre Pierre

Le verbe permet une inversion des actants (les phrases ne sont pas synonymes), ce qui constitue en soi un fait intéressant. Mais la construction elle-même possède

16. Que l'on notera plus simplement *NVN* plus loin.

17. Mais aussi d'ailleurs pour les grammaires de construction.

une particularité, celle d'exprimer des rapports localistes différents : soit Pierre (en tant que sujet) initie un mouvement vers l'armée (pour y être inclus), soit Pierre (en tant qu'objet) est « rapproché » de l'armée (pour y être inclus) – ou si on veut, l'armée attire (au sens quasi spatial) Pierre. Il y a deux mouvements inverses. Mais on verra que les choses sont plus complexes encore.

Ces quelques lignes sur le projet de cet ouvrage ne peuvent, à ce stade, rendre compte de tout le dispositif sémantique que déploie la construction transitive. Néanmoins, le lecteur perçoit l'ambition générale : caractériser la transitivité par un ensemble de relations entre sujet et objet, relations que l'on pourrait qualifier de spatiales, mais qui en définitive ne doivent rien à une quelconque métaphore. C'est bien au cœur des expériences les plus immédiates que se dessinent des rapports topologiques en termes de rapprochement, éloignement, inclusion, etc. Aussi, la linguistique cognitive est souvent convoquée, car la plus à même pour penser la détermination du sémantisme linguistique par les relations expérientielles.

Il faut signaler au lecteur que l'on n'abordera pas les questions qui sont en général au cœur des travaux sur la transitivité, par exemple :

- l'absence de l'objet (*je bois mon thé/je bois*) ;
- le rapport entre transitivité, forme active et forme passive ;
- les limites de la notion d'objet (par exemple, les compléments de mesure) ;
- la prise en compte des complétives et infinitives directes – on en restera à l'objet nominal.

Ces questions tout à fait légitimes ont fait l'objet de multiples analyses souvent pertinentes, notamment pour le français¹⁸. Cependant, bien que son objectif soit ambitieux, le thème de cet ouvrage se limite à l'analyse des relations sémantiques entre l'actant sujet et l'actant objet. Les différents chapitres sont organisés comme suit.

Dans le [chapitre 1](#), on questionne le rapport de différentes approches théoriques à la transitivité et plus généralement aux unités complexes. Ces approches sont organisées en trois familles : la première pour laquelle le lexique est subordonné à la syntaxe (qui comprend certains des modèles dits formels), la deuxième pour laquelle la syntaxe découle du lexique (par exemple les perspectives valencielles), la troisième pour laquelle la distinction entre grammaire et lexique n'est pas pertinente (la *Cognitive Grammar*, les grammaires de construction, la *Pattern Grammar*). Pour évaluer ces approches ou familles, il est intéressant d'observer comment chacune d'entre elles traite des unités

18. Par exemple, (Melis 2001, 2006) pour les objets non typiques, (Noailly 1996 ; Larjavaara 2000) pour l'absence/présence de l'objet.

phraséologiques. En effet, considérer *GN0 V GNI* comme une unité préformée oblige à concevoir que la langue contient déjà des unités complexes dont les expressions polylexicales (les phrasèmes) sont représentatives, à un niveau « spécifique ». À un niveau « schématique », les constructions syntaxiques partagent les mêmes rapports forme/sens, mais de façon plus abstraite. C'est dans le cadre d'une indistinction entre grammaire et lexique que peut être comprise et justifiée l'existence d'un tel schéma. C'est également dans ce cadre que s'inscrivent donc les grammaires de construction dont les éléments théoriques fondamentaux sont discutés : le rapport entre constructions, le niveau hiérarchique entre constructions spécifiques/semi-spécifiques/schématiques.

Le chapitre 2 constitue un « détour » par la construction ditransitive de transfert, qui illustre, par le principe d'héritage entre constructions, certains des aspects localistes de *GN0 V GNI*. Les apports des travaux sur le datif en français de Herslund et Barnes montrent bien les dimensions localistes de *GN0 V GNI* à *GN2* (schéma que l'on désignera par *CDtr*), notamment les relations de « possession » ou de « dépossession », du datif à l'objet. Des ambivalences sont à envisager lorsqu'un même énoncé peut avoir deux lectures contradictoires qui ont pour fondement la possession ou la dépossession (*Paul a acheté une voiture à son voisin*) entre le datif et l'objet. Le fait qu'un énoncé peut avoir deux lectures contradictoires est certes quantitativement marginal. Mais il n'est pas seulement un phénomène curieux ; il est le résultat d'un fonctionnement fondamental des constructions, fonctionnement d'ailleurs ignoré par les grammaires de construction : l'énantiosémie, qui constitue un fonctionnement majeur du lexique et de la syntaxe. Aussi, le schéma transitif (à l'image de *CDtr*) peut être caractérisé par une forme « métastable » qui instancie, en emploi, plusieurs relations topologiques entre le sujet et l'objet. Ces relations nourrissent entre elles des rapports de contradiction ou de contrariété.

Le chapitre 3 part du principe que la signification du schéma transitif est redevable à des « images schémas », définies dans et par l'interaction avec le monde. À partir d'un parcours en linguistique cognitive, il conviendra d'examiner quelles sont les images proposées dans la littérature qui peuvent informer la transitivité (par exemple, l'image de la compulsion ou celle de l'attraction). Il s'agit bien sûr d'une entreprise spéculative, mais qui se montre intéressante si on la complète avec des modèles linguistiques localistes : essentiellement, celui que Hjelmlev applique à sa grammaire des cas, et qui fournit des « dimensions » applicables à nombre de phénomènes linguistiques. Ces dimensions sont :

- la direction (approche/éloignement d'un objet) ;
- la cohérence (composée de l'adhérence, de l'inhérence, ou de l'incohérence) ;
- la dimension subjective, lorsque la présence d'un sujet extérieur au procès est requise dans le « calcul » de la signification.

De plus, le modèle de Hjelmslev s'articule autour du principe de participation et de neutralisation – qui est en (très) grande partie associé au fonctionnement énantio-sémique des formes. C'est dire que l'apport de Hjelmslev est précieux. On indique aussi d'autres approches localistes, essentiellement celle de Voorst qui porte sur la transitivité (et s'inspire également de Hjelmslev) et celle de DeLancey. Mais c'est plus encore la réflexion de Bally sur la distinction entre syntaxe d'accord et syntaxe de recton qui nourrira le modèle localiste de la transitivité défendu ici.

Le chapitre 4 précise le modèle localiste. À des fins de clarté, il se fonde sur l'analyse de l'expression de la localisation spatiale pour préciser les relations entre les actants sujets et objets. Le localisme ne se confond pas avec la spatialité, néanmoins le cadre spatial constitue un cas « figuratif » clair permettant la compréhension de la complexité des relations. En effet, le rapport site/cible pertinent pour analyser des énoncés « purement » spatiaux (*Paul quitte Paris pour rejoindre sa ville natale*) peut être très facilement généralisé à tous les énoncés transitifs. De même, les notions de polarité initiale et de polarité finale correspondent à des fonctionnements étudiés par le lexicographe Lafaye au XIX^e siècle dans une perspective là encore plus générale que la seule expression de la localisation spatiale. Le modèle se définit à la fois par les relations d'orientation variable entre sujet et objet (selon les dimensions de direction et de cohérence) et par une relation fixe : la jonction (composée de la conjonction, de la disjonction, de la non-conjonction et de la non-disjonction). La jonction peut se comprendre en termes de contact : dans une relation transitive, l'actant sujet est soit en contact (*j'attrape le voleur*), soit en non-contact (*j'ai perdu mon portefeuille*) avec l'objet. Dans ce chapitre, on confronte la perspective localiste de la transitivité avec l'analyse de constructions proches (par exemple, *je travaille mon livre versus je travaille à mon livre*, mais aussi *j'attaque le dernier chapitre versus je m'attaque au dernier chapitre*). Sont opératoires pour expliquer la présence des alternances les notions (inspirées de Piaget) d'assimilation et d'accommodation.

Le chapitre 5 est consacré à ce que l'on nomme les configurations à espace subjectal, c'est-à-dire les sous-constructions du schéma transitif dans lesquelles l'actant objet s'approche du sujet, ou bien intègre l'espace du sujet ou encore s'en éloigne : il s'agit bien souvent des cas où le verbe n'est pas prototypique (causatif), mais cette particularité ne suffit pas à définir les classes verbales participant à ces sous-constructions. Après avoir examiné un ensemble de particularités (par exemple, le fonctionnement des verbes bouliques), on examine un cas de construction dans lequel il existe également un actant dont l'espace est le point d'arrivée ou d'éloignement d'un autre actant. Il s'agit alors d'une tout autre configuration : la construction dative à deux actants (*elle lui plaît beaucoup*) dont, là encore, une saisie localiste permet de comprendre les diversités de fonctionnement.

Le chapitre 6 enfin, aborde les configurations à espace objectal, c'est-à-dire les sous-constructions dans lesquelles l'actant objet est la « cible » de l'actant sujet (comme pour les cas prototypiques), soit pour s'en approcher, soit pour s'en éloigner. On verra l'importance des cas de « causation de réaction et causation d'accord » – selon les termes de Bally – pour lesquels le changement de l'objet concerne fondamentalement une modification spatiale (*pousser la voiture*, etc.). Plus encore, cette modification spatiale peut se révéler être la condition première pour qu'il y ait changement d'état (autrement dit, le changement d'état de l'objet est relativement souvent précédé d'un « déplacement » – par exemple, *emprisonner le voleur*, c'est certes le faire prisonnier (changement d'état), mais c'est avant tout le mettre dans un lieu (changement « spatial »). Les modes de changement d'état seront discutés (qu'est-ce qui change lorsqu'il y a changement d'état ?) à partir des réflexions de Picoche (1984a). Mais ce chapitre est plus particulièrement consacré au rapport entre transitivité et ergativité, tel qu'il a été pensé dans la perspective de la linguistique systémique fonctionnelle de Halliday, puis par Davidse. L'ergativité (*le gâteau caramélise/je caramélise le gâteau*), liée à la particularité des verbes labiles (dont on verra le fonctionnement énantiosémique) témoigne, selon Halliday, d'un fonctionnement causatif distinct de celui de la transitivité. Tout en rendant hommage à cette analyse, on s'en éloignera pour ne considérer qu'une construction *GNO V GNI* et non pas deux – c'est-à-dire une qui serait donc « purement » transitive – *j'ai rayé la voiture* (*la voiture a rayé*) et l'autre qui serait ergative – *j'ai séché le linge* (*le linge a séché*). Par ailleurs, on essaye dans ce chapitre de définir sémantiquement la particularité des verbes labiles par la notion de réaction – notion absente dans le fonctionnement des autres verbes causatifs.

En définitive, cet ouvrage voudrait démentir le constat fait il y a certes longtemps par Picoche¹⁹, mais qui reste pertinent au regard des travaux actuels sur la transitivité :

« On peut toutefois se demander si les structures syntaxiques ont par elles-mêmes un sens. Il nous semble plutôt qu'elles ne sont que plus ou moins aptes à porter le sens de telle ou telle catégorie de lexèmes. Ainsi, pour prendre l'exemple le plus simple, la structure [il + V] (*il pleut, il vente*, etc.) ne signifie pas par elle-même “phénomène météorologique”, mais fournit un cadre tout particulièrement propice à l'expression de ces phénomènes. Et il n'est pas toujours possible de coller une étiquette sur chaque classe : la construction nominale directe [SNI + V + SN2] se prête à l'expression de choses si variées qu'il n'est pas possible de la dénommer. C'est une sorte de classe résiduelle qui nous fait toucher

19. Dont les réflexions par ailleurs ont paradoxalement inspiré cette étude.

aux limites d'une sémantique purement syntaxique. De toute façon, il y a dans le lexique une image de l'univers extra-linguistique irréductible à la syntaxe et qui la débordera toujours. » (Picoche 1977, p. 99)

On pense au contraire que si *SN1 + V + SN2* (ou quelle que soit la notation de la construction transitive) peut exprimer une variété d'expériences, c'est parce que le schéma possède dans son sémantisme des éléments de signification suffisamment cohérents et complexes pour garantir l'expression de relations diverses entre actants sujets et actants objets. C'est à la démonstration de la possibilité de donner une signification à *SN1 + V + SN2* qu'est consacré cet ouvrage²⁰.

20. Ce livre développe les idées présentes dans (Legallois 2012a, 2012b, 2017, 2021 ; Hamelin et Legallois 2016). L'auteur tient à remercier Claire Doquet, Élisabeth Richard ainsi que Georgeta Cislaru et Meri Larjavaara.